20	27 -10- 2006		18	1	EUR	06845 00154	A 1.
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: ***G 2***

Forme juridique: ***Société anonyme***

Adresse: ***Rue Defacqz*** N° : ***78-80*** Boîte:

Code postal: ***1060*** Commune: ***Bruxelles 6***

Registre des personne morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: ***Bruxelles***

Adresse Internet * :

Numéro d'entreprise ***0473.594.679***

DATE ***14/12/2000*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 27/06/06

et relatifs à l'exercice couvrant la période du ***01/01/2005*** au ***31/12/2005***

Exercice précédent du ***01/01/2004*** au ***31/12/2004***

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement: oui / xxxx **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DUPUIS MENDEL Philippe
Rue du Château 1, 92100 Boulogne, France
Fonction : Administrateur délégué

BENGUIGUI Yamina
Rue de la Fontaine 65, 75116 Paris, France
Fonction : Administrateur
Début mandat : 01/10/2005

Nombre total de pages déposées: 18 Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature (nom et qualité)
Dupuis Mendel Ph.
Administrateur-délégué

Signature (nom et qualité)

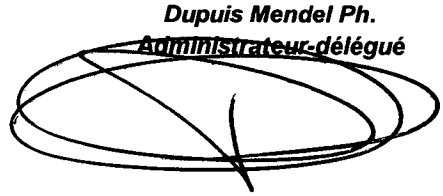

* Mention facultative.

** Biffer ce qui ne convient pas.

N°	0473.594.679	A 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.
- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire? ~~OUI~~/NON [1]

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise [2]; B. Etablissement des comptes annuels [2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).
- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

1 Biffer ce qui ne convient pas.
2 Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	***49.500***	***49.500***
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27		
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financièrers (ann. I, C et II)	28	***49.500***	***49.500***
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	***2.253***	***1.738***
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	***7***	***267***
A. Créances commerciales	40		
B. Autres créances	41	***7***	***267***
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	***2.246***	***1.471***
X. Comptes de régularisation	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	***51.753***	***51.238***

N° 0473.594.679

A 3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	(6.791)	(1.970)
I. Capital (ann. III)	10	62.000	62.000
A. Capital souscrit	100	62.000	62.000
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. Primes d'émisson	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13		
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	(68.791)	(63.970)
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	58.544	53.208
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	49.502	49.502
A. Dettes financières	170/4		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	49.502	49.502
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	7.849	2.427
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	4.849	2.427
1. Fournisseurs	440/4	4.849	2.427
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	3.000	
X. Comptes de régularisation	492/3	1.193	1.279
TOTAL DU PASSIF	10/49	51.753	51.238

N°	0473.594.679

A 4.

2. COMPTE DE RESULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Produits et charges d'exploitation				
Chiffres d'affaires	*mentions*	70		
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	*facultatives*	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)		70/61		
Marge brute d'exploitation (solde négatif)	(-)	61/70	*(4.038)*	*(5.193)*
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2)	(-)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	(-)	630	( )	( )
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)		631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)		635/7		
G. Autres charges d'exploitation	(-)	640/8	*(733)*	*(565)*
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(+)	649		
Bénéfice d'exploitation	(+)	70/64		
Perte d'exploitation	(-)	64/70	*(4.771)*	*(5.758)*
II. Produits financiers		75	*9*	*45*
Charges financières	(-)	65	*(58)*	*(93)*
Bénéfice courant avant impôts	(+)	70/65		
Perte courante avant impôts	(-)	65/70	*(4.820)*	*(5.806)*
III. Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles	(-)	66		*(1)*
Bénéfice de l'exercice avant impôts	(+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts	(-)	66/70	*(4.820)*	*(5.807)*
III bis. Prélèvements sur les impôts différés	(+)	780		
Tranferts aux impôts différés	(-)	680	( )	( )
IV. Impôts sur le résultat	(-)(+)	67/77	*(1)*	
Bénéfice de l'exercice	(+)	70/67		
Perte de l'exercice	(-)	67/70	*(4.821)*	*(5.807)*
V. Prélèvement sur les réserves immunisées	(+)	789		
Tranferts aux réserves immunisées	(-)	689	( )	( )
Bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	*(70/68)*		
Perte de l'exercice à affecter	(-)	*(68/70)*	*(4.821)*	*(5.807)*

N°	0473.594.679	A 5.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (-)	69/70	*(68.791)*	*(63.970)*
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	*(4.821)*	*(5.807)*
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	*(63.970)*	*(58.163)*
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	( )	( )
2. Perte à reporter	793	*68.791*	*63.970*
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

N°	0473.594.679	A 6.

3. ANNEXE

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
I. ETAT DES IMMOBILISATIONS						
a) **VALEUR D'ACQUISITION**						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159		8355	***63.222***
Mutations de l'exercice:						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169		8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039	( )	8179	( )	8375	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199		8395	***63.222***
b) **PLUS-VALUES**						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice:						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269		8465	***13.722***
Mutations de l'exercice:						
. Actés	8079		8279		8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329		8525	***13.722***
d) **MONTANTS NON APPELES**						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	8139		8339		8565	***49.500***

II. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) *(en unités de devise)*	Résultat net (+) ou (-) *(en unités de devise)*
	Nombre	%	%				
La Post Prod SARL en liquidation *Rue Watteau 6* *92400 Courbevoie* *France* *FR*	***100***	***100,00***	***0,00***				
Bandit's Production SA *Avenue Bernard Palissy 34bis* *92210 Saint Cloud* *France* *FR*	***3247***	***99,91***	***0,00***	***31/12/2004***	***EUR***	***-967.483***	***1.022.349***

II. B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE REPOND DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A ou B) défini en bas de page.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Code éventuel (*)

(*) Les comptes annuels de l'entreprise:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque Nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	***62.000***	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice:			
- Au terme de l'exercice	8701	***62.000***	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions d'une valeur nominale		***62.000***	***62***
de 1000 Euros			
		1. Montant non appelé *(rubrique 101)*	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSIONS D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont: - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise:

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

V. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 42)	*(rubrique 17)*	
TOTAL	891		***49.502***	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	**2. des sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086		
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088		
2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autre frais de personnel	623		
e) Pensions	624		

VII. RESULTATS FINANCIERS

A.	Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75)	. en capital	9125	
		. en intérêts	9126	
B.	Intérêts portés à l'actif		6503	
C.	Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)		653	
D.	Montant, par solde, des provisions à caractère financier constituées (+), utilisées et reprises (-)		656	

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
Dont: Effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	Codes	Exercice	
		1. de l'entreprise	**2. de tiers**
. Hypothèques:			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce:			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs:			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs:			
.. montant des actifs en cause	920		

Litiges importants et autres engagements importants:

IX. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

	Codes	Exercice
1. Créances sur des entreprises liées	9291	
2. Garanties constituées en leur faveur	9294	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

- Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise(s) ou d'entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés des lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *:

- Si l'(des) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus *:

X. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS

B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI

C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B.

	Codes	Exercice
1. Créances sur les personnes précitées	9500	
2. Garanties constituées en leur faveur	9501	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

Taux et durée des créances reprises sous la rubrique 9500:

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

I. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

A. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100			(ETP)	(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101			(T)	(T)
Frais de personnel	102			(T)	(T)

B. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105			
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120			
Femmes	121			
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132			
Autres	133			

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A. ENTREES				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205			
B. SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier*				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)	414			
1.2. Maribel social	415			
1.3. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416			
1.4. Programmes de transition professionnelle	417			
1.5. Emplois services	418			
1.6. Convention emploi - formation	503			
1.7. Contrat d'apprentissage	504			
1.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	411			
1.9. Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
1.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
1.11. Convention de premier emploi	419			
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes	502			
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.3. Prépension conventionnelle	506			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi:			
- total pour l'exercice	550		
- total pour l'exercice précédent	560		

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
2. Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
3. Coût pour l'entreprise	5803		5813	

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Néant

Ces dérogations se justifient comme suit:

Néant

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Néant

Les règles d'évaluation *[ont] [n'ont pas]* été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence *[positivement] [négativement]* le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de

Le compte de résultats *[a] [n'a pas]* été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

Néant

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Néant

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

Voir rapport de gestion justifiant les régles comptables de continuité malgrè les pertes reportées

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Néant

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration *[ont] [n'ont pas]* été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ***EUR.*** de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill *[est] [n'est pas]* supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles *[ont] [n'ont pas]* été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier *				
7. Autres immobilisations corporelles				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: ***EUR.***
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: ***EUR.***

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières:
Des participations *[ont][n'ont pas]* été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Stocks:
Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
   Non applicable

2. En cours de fabrication - produits finis:
   Non applicable

3. Marchandises:
   Non applicable

4. Immeubles destinés à la vente:
   Non applicable

Fabrications:
- Le coût de revient des fabrications *[inclut] [n'inclut pas]* les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an *[inclut] [n'inclut pas]* des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:
Les commandes en cours sont évaluées *[au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].*

Dettes:
Le passif *[comporte des] [ne comporte pas de]* dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes *[font][ne font pas]* l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en ***EUR*** sur les bases suivantes:
Cours de bourse à la clôture de l'exercice

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:
Les écarts négatifs sont pris en résultats

Conventions de location-financement:
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: ***EUR.***

G2 SA
Rue Defacqz 78-80 – 1060 Bruxelles
TVA BE 0473 . 594 . 679 – RPM Bruxelles

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

1 - RAPPORT DE GESTION

Conformément à la loi, nous vous avons réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2005, l'activité de la Société a été la suivante :

Notre résultat comptable fait apparaître une perte de 4 820,85 euro au 31 décembre 2005 contre une perte de 5 807,54 euros au 31 décembre 2004.

Notre société exerce des mandats de gestion au sein de nos différentes filiales, et dans une phase de démarrage, nous avons souhaité exercer ses mandats à titre gratuits. Cela explique l'absence de chiffre d'affaires à ce jour et de ce fait nos pertes cumulées depuis la création de notre société.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Au vu des résultats croissants de nos filiales, et notamment de la société Bandits, nous pensons pouvoir d'une part, facturer cette société au titre de notre mandat de gestion, et d'autres parts pouvoir encaisser des dividendes au titre de l'exercice 2006. En effet, la société Bandits après avoir reconstituer ses capitaux propres au 31 décembre 2005 va être en mesure de pouvoir procéder à une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2006.

Philippe DUPUIS MENDEL
Administrateur délégué